

Installation du Comité Départemental du Centenaire  
de la Première Guerre Mondiale  
à la Préfecture de l'Ain  
le 23 octobre 2012

en présence de M. Damien BALDIN, conseiller pour l'action  
territoriale de la Mission du Centenaire et  
sous la présidence de M. Emmanuel DUPUIS, Directeur de Cabinet –  
référént du Comité Départemental du Centenaire.

- Ouverture de la séance Par M. le Directeur de Cabinet

- Présentation individuelle des membres

- Explications de M. DUPUIS Directeur de Cabinet :

- . sur l'origine du Groupement d'Intérêt Public et son pourquoi
- . sur l'Installation du Comité Départemental du Centenaire dès à présent et ce afin d'anticiper notamment sur la rentrée scolaire 2013-2014, sur les besoins des communes et de l'ensemble des acteurs susceptibles d'être concernés par la thématique
- . sur la situation du département de l'Ain, au regard de la thématique car les sujets évoqués dans les actions mémorielles tourneront autour de l'effort de guerre et ses à côté, tel que la vie à l'arrière, la vie quotidienne...

- Informations données par M. BALDIN :

. Le GIP a été constitué car la Grande Guerre a encore des résonances aujourd'hui nationales et familiales mais aussi son importance économique, internationale...

. Le GIP est une structure interministérielle (composée de sept ministères, des établissements publics, du monde associatif et des partenaires) avec 3 compétences :

- Opérateur de communication au niveau national
- Opérateur des commémorations nationales
- Coordonnateur des projets sur l'ensemble du territoire

. La France, pays hôte car ce centenaire est international, doit faire un effort pédagogique

. Pour commémorer les liens franco-allemands, un conseiller a été spécifiquement désigné. Il s'agit de Monsieur Sébastien LAFOND.

. Ces commémorations doivent être l'occasion de valoriser le patrimoine, la création artistique et d'enrichir l'offre culturelle

. Il est nécessaire de promouvoir un projet commémoratif ancré dans le département.

- o Le CDC doit transmettre les projets labélisables au GIP pour le 1<sup>er</sup> juin 2013.
  - o Les projets labellisés bénéficieront :
    - d'une communication au niveau nationale
    - d'une inscription au calendrier commémoratif national
    - d'un financement non substituable aux autres financements ministériels
- . Quelques pistes d'actions dans les départements de l'arrière :
- des liens avec l'international
  - la mise en valeur de la thématique par des structures culturelles départementales

- Conclusion de M. le Directeur de Cabinet :

Présentation du calendrier du CDC :

- 15 Novembre 2012 - envoi de la sollicitation aux partenaires (pour les mairies, sous couvert de l'AMF et de l'AMR)
  - 20 janvier 2013 - réception des propositions d'actions
  - Mi-février 2013 - nouvelle réunion du CDC pour examen des propositions
  - Mi-mai 2013 - nouvelle: réunion du CDC pour la sélection finale des projets
- 

Au cours de cette rencontre différents échanges ont eu lieu :

- M. FOULET, président de l'UDAC et M. CHENGUELIA, président de l'UF : vont relayer la demande aux associations et essayer de faire émerger des projets
- M. GROS, président de la Société d'émulation : indique que sa société travaille depuis longtemps sur la question et qu'ils ont de nombreuses idées, notamment autour de l'inventaire des monuments aux Morts remarquables, de l'inventaire des stèles..., autour de la mémoire des 133<sup>ème</sup> et 33<sup>ème</sup> RI, originaires de l'Ain.
- Mme BEAUME, Directrice des Archives départementales : indique que ses services possèdent un fonds de photos de la Société d'émulation, le fonds Franck (de photos de recrutements antérieurs à la Première Guerre mondiale), un fonds de lettres de Poilus, la série R (correspondant aux archives de la Préfecture de l'Ain et du Ministère de l'Intérieur) sera classée rapidement. Elle évoque la possible implication des Soieries Bonnet à Jujurieux, usine reconvertie durant la guerre en hôpital, le festival du film de guerre à Nantua et le fonds Tournassoud déposé à la Conservation départementale. Elle propose que soit réalisé un memento des ressources disponibles dans le département de l'Ain sur cette thématique.
- M. le Directeur de Cabinet : conseille de voir avec le CRDP et le CDDP.
- Mme COLLET, adjointe à la culture d'Oyonnax : craint d'un émiettement des aides et explique que la priorité à Oyonnax est la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire du défilé des maquisards du novembre 1943.
- M. BALDIN explique qu'il n'y aura pas d'effet de saupoudrage des aides car les projets seront d'abord étudiés par le CDC et que par ailleurs, le défilé du 11 novembre 1943 peut être une amorce vers le cadre de la commémoration du centenaire.
- M. BALDIN indique le CNDP est membre fondateur du GIP et qu'au sein de l'AMF va se créer un comité des maires pour le centenaire.
- Mme MURCIA-SCHMITTER, chef de Cabinet à Bourg-en-Bresse indique qu'au printemps 2013 sera commémoré le 50<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage franco-allemand et qu'en 2014, le service culturel et le conseil municipal d'enfants pourraient être mobilisés.

- M. GRANGE, directeur de l'UT Drac dit qu'il n'y a pas de monument classé au titre de ce conflit dans le département de l'Ain, cette commémoration pourrait être l'occasion de le faire pour des lieux où la mémoire de ce conflit est important et il prend l'attache de contacter le conseiller artistique de la Drac à ce sujet-là.
- M. le Lieutenant-colonel Marchisio, DMD adjoint précise qu'il y a des lieux dans le département qui sont concernés par ce conflit : l'ESCAT d'AMbronay, la BA 278 et la Base de la Valbonne.
- M. le Directeur de Cabinet remercie les partenaires de leur présence et lève la séance.